

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 84 (2022)

Buchbesprechung: Notes de lecture et recensions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES DE LECTURE ET RECENSIONS

CONSEILS DE LECTURES

Au moment de boucler cette publication, l'histoire fribourgeoise ne cesse de se construire et de s'enrichir de contributions de qualité. Parce que les sélections d'ouvrages, tout comme le bouche-à-oreille, demeurent l'une des formes de préférence de nos lectrices et lecteurs, nous proposons ci-dessous une liste de titres susceptibles autant de cultiver que de divertir. Bonne lecture !

Au-delà des notes et recensions qui suivront sont parus ou paraîtront notamment en 2022 :

BAYS Florence, DEFFERRARD Florian, *Gouverner, assister, porter la ville. Histoire de la bourgeoisie de Romont*, Neuchâtel, Alphil.

BINZ-WOHLHAUSER Rita, DORTHE Lionel (dir.), *Freiburger Hexenprozesse 15.-18. Jahrhundert*, 2 vol., Bâle, Schwabe.

DORAND Jean-Pierre, *Pierre Dreyer et le développement économique du canton. Des Trentes Glorieuses aux crises (1952-1987)*, Fribourg, Archives de la SHCF, vol. 56.

GENOUD François et ROUILLER Mélanie, Cartes postales de la Veveyse, *Pro Fribourg*, 215, juin 2022.

KRISTOL Anne, DAHINDEN Janine (dir.), RAGUSA Francesco (photo), *Naturalisation. Immersion dans la fabrique des Suisse-sse-s*, Zurich, Éd. Seismo.

TREMP Ernst und UTZ-TREMP Kathrin, *Das Nekrologium der Prämonstraten-serabtei Humilimont (Marsens)*, Münster, Aschendorff.

Denis Decrausaz



Sous la direction de :
SANDRINE DUCATÉ
ALICE MORANDI
ANNE-FRANÇOISE PRAZ

AUJOURD'HUI, ON VOTE! ET APRÈS?

1971-2021: Regards croisés
sur l'histoire des femmes
fribourgeoises

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

54

LE FÉMINISME EST DÉSORMAIS AU CŒUR DE LA CITÉ

Ouvrage collectif sous la direction de Sandrine Ducaté, Alice Morandi et Anne-Françoise Rupraz, *Aujourd’hui on vote ! Et après ? Regards croisés sur l’histoire des femmes fribourgeoises*, SHCF, Fribourg, 2021, 260 p.

Le 7 février 2021, Fribourg et la Suisse ont fêté un double anniversaire : les 50 ans de l’obtention du droit de vote des femmes et les 40 ans de l’inscription officielle de l’égalité entre les hommes et les femmes dans la Constitution fédérale.

La Société d’histoire du canton de Fribourg (SHCF) ne pouvait passer à côté de ces commémorations. Elle a publié en mai 2021 un ouvrage collectif qui met en lumière et en perspective l’évolution de la place des femmes dans la société fribourgeoise de 1971 à nos jours. À travers une quinzaine de contributions d’auteur·rices d’horizons et disciplines divers, ce volume illustré embrasse une large palette de différents aspects qui font la réalité féminine : politique, espace public, domaine artistique, sport, médecine, sexualité, formation et éducation, vie professionnelle et familiale ou encore religion.

À côté des textes rédigés par des historien·ne·s confirmé·e·s, ce volume laisse aussi la parole aux plus jeunes en présentant les résultats de leurs travaux de maturité ou de master ainsi qu’aux professionnel·le·s de l’éducation. Plus qu’une simple étude de documents d’archives, l’ouvrage questionne l’évolution de l’égalité à Fribourg au cours de ces cinquante dernières années : quels progrès ont été accomplis ? Dans quels domaines ? Quels défis sont encore à relever ? Ce livre entend faire un bilan, mais aussi accompagner une nouvelle vague de mobilisation sur la question des droits des femmes, qui rencontre une résonnance publique et médiatique renouvelée, ainsi qu’en témoignent le déferlement international de la vague #metoo (2017) et le succès retentissant de la grève des femmes (2019) au niveau national. « La longue marche vers une démocratie plus juste », comme l’évoquait l’article de *La Liberté* au lendemain de cette votation historique de 1971, s’attaque actuellement à la persistance du sexism, des représentations stéréotypées de la sexualité (culture du viol,

notamment) et des violences envers les femmes, devenues de plus en plus intolérables. Les historien·ne·s de demain nous expliqueront pourquoi, en ce moment précis, cette dénonciation rencontre un tel écho, alors que ces abus et violences patriarcales ont été dénoncées depuis les années 1970 par les féministes de la deuxième vague. Toujours est-il que dans la foulée de ces nouvelles mobilisations, d'autres discriminations, toujours actuelles, reviennent dans les débats : la place des femmes dans l'économie, les discriminations salariales, l'assignation des femmes aux tâches domestiques, le congé parental, etc. Le féminisme est désormais au cœur de la Cité.

Sandrine Ducaté et Alice Morandi

DES SIÈCLES D'ARCHIVES ET DES PROBLÈMES RÉCURRENTS

A. Dafflon, L. Dorthe, F. Blanc (dir.), *La fabrique de mémoire. Histoire des Archives de l'État de Fribourg*. Neuchâtel, Ed. Alphil, 2021, 352 p.

Le titre renvoie à l'ancienne usine de cartonnage, à la rue des Arsenaux 17, à Fribourg, que les Archives de l'État de Fribourg (AEF) occupent depuis 2003. Il n'est pas anodin. Il joue à la fois sur la double mission d'un dépôt d'archives : être le conservatoire du passé et préparer la mémoire du futur. La question du bâtiment d'archives a été et continue d'être une préoccupation des AEF. Elle est en fait l'histoire dans l'histoire, fondée sur la longue durée, des origines à aujourd'hui, et sur les portraits de tous les archivistes de l'État décédés, de 1800 à 1934, et, avec l'abandon de la désignation usuelle, des archivistes défunt, en charge entre 1934 et 1968. Seize auteurs assurent la narration de 352 pages, dotée de 1153 notes et de 132 illustrations en comptant la page de couverture. L'œuvre collective permet de varier les regards et les intérêts. Elle donne à l'ensemble à la fois des témoignages édifiants et saillants, certains dramatiques, d'autres truculents sur le développement de l'institution et la fonction d'archiviste. Rétrospective et introspective, elle se mue à plusieurs reprises en doléances auxquelles les autorités, souvent défaillantes, de jadis et d'aujourd'hui, ont eu ou ont à faire face. «Il est temps de parvenir à mettre un terme ou du moins à freiner le cycle des problèmes récurrents qui jalonnent l'histoire des Archives plaçant l'institution dans un état durable de crise» (p. 342).

Les premières traces d'une organisation d'archives remontent au milieu du XIII^e siècle (*Handfeste* de 1249); elles sont liées à l'existence d'une chancellerie. Au Moyen Âge, les Archives avaient pour but de conserver les chartes qui garantissaient des droits octroyés par différents seigneurs à la ville fondée en 1157. Leur évolution fut concomitante avec celle de la Chancellerie, le chancelier étant, durant tout le Moyen Âge et jusqu'en 1747, aussi archiviste. À cette date, pour la première fois, deux archivistes sont expressément nommés et prêtent un serment spécifique. Il

faut attendre l'année 1804 pour que la fonction d'archiviste de l'État soit instituée et que les Archives de la Ville de Fribourg soient détachées de celles du canton. Jusqu'alors, l'État, la Ville et la Bourgeoisie de Fribourg se confondent. La ville de Fribourg, en étendant progressivement sa souveraineté, fut à la tête d'un canton admis en 1481 dans la Confédération suisse ; en 1555, ses limites territoriales furent atteintes.

L'organisation des Archives de l'État de Fribourg a été décrite dans le *Guide des AEF*, paru en 1986, sous la double signature de Nicolas Morard, archiviste de l'État, et de son adjoint, Hubert Foerster. Elle suit la division traditionnelle de l'Histoire enseignée : l'Ancien Régime, à savoir la période qui part de la fondation de Fribourg à l'écroulement de la Confédération des XIII cantons ; et l'Époque contemporaine, de 1798 à nos jours, intégrant la République helvétique et l'Acte de Médiation. Si en 2020, elles conservent 16'854 mètres linéaires d'archives, les AEF le doivent aux archivistes qui, inlassablement et en dépit des conditions difficiles de travail et des pertes documentaires dues à des incendies, à l'insalubrité des locaux et au manque de ressources, ont mis leurs compétences et leur énergie à les constituer et à les transmettre.

UNE FEMME, MAIS SANS TITRE...

La galerie des archivistes reconnus sur le plan national peut s'enorgueillir dorénavant de compter parmi ses références fribourgeoises : Guillaume Techtermann (1551-1618), Joseph Victor Tobie de Daguet (1786-1860), Jean Jacques Alexandre Stutz (1771-1840), Joseph Schneuwly (1839-1908), Tobie de Raemy (1863-1949), Jeanne Niquille (1894-1970) et Joseph Jordan (1896-1984). Leur étude systématique projette une image souvent crue sur leur environnement professionnel et les luttes intestines dont une des principales victimes fut la seule archiviste femme – une première en Suisse –, Jeanne Niquille, à qui on refusa le titre « archiviste d'État ». C'est à Fribourg, à la confluence des trois langues latine, allemande et française que le Traité de paix perpétuelle avec la France fut signé, le 29 novembre 1516, par les cantons suisses et leurs alliés. L'événement éclaire d'un jour nouveau la « relation symbiotique » de la Chancellerie d'État et des Archives dont le titulaire, entre 1579 et 1593, Guillaume Techtermann, a su souligner l'importance d'une saine gestion et d'une conservation adéquate. La vitalité de son action se mesure aux nombreux témoignages qu'il a laissés, aux bonnes pratiques dont il a été le porteur

tant dans l'organisation que dans le conditionnement des archives. Elle ne déboucha pas pour autant sur un inventaire général. Quelque cinquante plus tard, le nouveau chancelier Tobie-Protais Alt (1618-1684), nommé en 1648, entreprend de mettre fin au chaos documentaire du moment. Il émet des directives sur l'organisation et le traitement des archives. Les archives de l'Hôpital de Notre-Dame sont alors classées. Leur consultation se fait par un registre de 290 notices descriptives et un répertoire de 130 pages des divers biens hospitaliers. Une armoire en bois de 30 tiroirs est construite et reproduit le cadre de classement. Elle orne la page de couverture du livre.

À la suite de l'adoption de la loi sur l'archivage et les Archives de l'État, le 10 septembre 2015, les AEF ont réintégré la Chancellerie de l'État, renouant ainsi, après plus d'un siècle d'infidélités, avec la tradition historique. En publiant un livre aussi charpenté que documenté, elles permettent à leurs autorités de tutelle de disposer d'un instrument pour évaluer la situation et légitimer les décisions. L'ouvrage dépasse l'histoire institutionnelle, il participe de l'histoire de la ville et du canton de Fribourg dont la Mémoire constitue un enjeu complexe, à l'ère numérique. Il répond assurément aux exigences citoyennes et de la transparence administrative.

Gilbert Coutaz

LA GYM, CETTE DISCIPLINE FÉDÉRALE

Véronique Czáká, *Histoire sociale et genrée de l'éducation physique en Suisse romande (milieu du XIX^e siècle – début du XX^e siècle)*, Neuchâtel, Alphil, 2021, 532 p.

La gymnastique – ou plus largement l'éducation physique – reste à ce jour la seule discipline scolaire régie à l'échelle fédérale. Dès 1874, la nouvelle loi militaire prescrit l'introduction obligatoire de la gymnastique dans l'école publique (elle-même obligatoire, comme le stipule la nouvelle Constitution promulguée la même année). Malgré cette particularité, renforcée au fil des décennies par d'autres dispositifs légaux, les recherches historiques sur la gymnastique restent peu développées en Suisse, contrairement à ce que l'on observe dans les pays voisins. À notre connaissance, la thèse de Véronique Czáká n'a été précédée que par celles défendues dans les années 1950 par Louis Burgener et Ernst Strüpler ainsi que celle de Jean-Claude Bussard publiée en 2007 sous le titre *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*. Sous cet angle, la publication du travail de Véronique Czáká est réjouissante. Outre qu'elle répond à une lacune historiographique, cette thèse permettra assurément de susciter des recherches.

L'ouvrage couvre une période allant de 1860 à la veille de la Première Guerre mondiale. Ce temps long révèle la complexité du développement de la gymnastique en Suisse, ou plutôt des gymnastiques car, comme le montre fort bien l'autrice, plusieurs formes coexistent : gymnastiques scolaire, militaire, hygiénique, associative et médicale. Des interrelations les traversent, leurs promoteurs (en grande majorité des hommes) étant souvent impliqués dans plusieurs sous-espaces de la gymnastique.

Tout au long des huit chapitres, ce sont donc divers aspects de cette histoire des gymnastiques que propose Véronique Czáká. L'autrice réinscrit ce processus dans un contexte structurant marqué par l'influence de l'environnement international et notamment les conflits des années 1860-1870 (Guerre austro-prussienne et Guerre franco-prussienne), puis la montée des nationalismes, qui poussent les autorités fédérales à réfléchir (et agir) sur le renforcement physique et moral de la jeunesse. La mainmise de la Confédération sur la gymnastique, et sa vision jugée trop strictement militaire, suscitent aussi des divergences entre les cantons.

Le contexte national joue donc également de toute son influence sur le développement des gymnastiques. La deuxième partie du XIX^e siècle est marquée par la constitution de l’État-nation suisse. La gymnastique peut servir de diffuseur du sentiment national au sein de la population et contribuer à la vivacité de la vie associative, de nombreuses sociétés ou associations voyant le jour à l’échelle locale, cantonale et fédérale.

Si l’ouvrage propose quelques ouvertures vers la Suisse alémanique et les pays voisins, son territoire est essentiellement celui de la Suisse romande (Valais excepté). Cet espace présente certes une unité linguistique mais les cantons qui le composent ont «des profils extrêmement variés en termes de topographie, de démographie, d’économie, de confession» (p. 28). Ces particularités permettent ainsi de bien saisir la complexité du processus étudié, tout en offrant la possibilité d’établir de judicieuses comparaisons. Parmi la richesse du propos d’un livre solidement armé empiriquement et richement illustré, deux éléments m’apparaissent intéressants à souligner. Premièrement, le souci de Véronique Czáká d’inscrire son étude dans une perspective de genre, qui doit se comprendre ici par le fait «que les objectifs et les méthodes d’éducation physique destinées à l’une des catégories de sexe, garçons ou filles, ne peuvent être analysés et compris sans référence à l’autre» (p. 25). Dans cet esprit, l’accent est placé sur les similitudes mais aussi les différences entre les deux sexes (terme utilisé par l’autrice) en matière d’enseignement de la gymnastique (chapitres 4, 6 et 7) et d’accès aux infrastructures gymniques (chapitres 5 et 8). Par ailleurs, le chapitre 3 porte sur les enjeux de l’émergence d’une gymnastique féminine, en particulier l’implantation de la gymnastique dite «suédoise» (promue notamment par des médecins) en Suisse romande. Ici, un léger bémol sur l’ouvrage. On peut regretter que la riche littérature secondaire sollicitée n’ait pas été complètement réactualisée depuis la soutenance de thèse (en 2016). Des études récentes sur les gymnastiques en Suisse auraient en effet pu être mentionnées par l’autrice, en particulier les travaux d’Ingrid Brühwiler et ceux que conduit actuellement Gil Mayencourt à l’Université de Lausanne.

UN RICHE APPOINT BIOGRAPHIQUE

Deuxième élément à souligner, la recherche – et c’est assurément l’une des forces de l’ouvrage – apporte son lot d’informations biographiques sur de nombreux acteurs et quelques actrices (peu nombreuses et souvent

oubliées) du développement de ces différentes formes de gymnastiques. Alors que les annexes comportent une cinquantaine de notices biographiques, le chapitre 6 propose par exemple une prosopographie des enseignant(e)s de la gymnastique, afin d'appréhender les raisons de leur recrutement, et plus largement la progressive spécialisation de l'enseignement de la gymnastique scolaire.

Le livre permet donc de mieux comprendre le développement des gymnastiques dans notre pays et souligne leur rôle dans la construction de la Suisse contemporaine : formation du citoyen, émergence de lieux de sociabilité, urbanisation, légitimité acquise par certaines professions (comme enseignant ou médecin). C'est donc une histoire s'inscrivant dans celle de l'éducation, de l'armée, de la médecine, du politique ou encore de l'espace urbain en Suisse romande que propose Véronique Czák.

L'ouvrage constitue dès lors une invitation à qui souhaite en savoir davantage sur l'histoire de la Confédération au travers d'un de ses aspects culturels majeurs. Rappelons en effet que parmi les associations promouvant les exercices corporels et physiques, la Fédération suisse de gymnastique est celle qui compte encore le plus de membres. Près de 70'000 gymnastes et plus de 250'000 spectateurs et spectatrices sont attendus à la prochaine Fête fédérale de gymnastique de Lausanne, en été 2025 !

Philippe Vonnard

L'HÔTEL CANTONAL, 500 ANS DE PULSATIONS FRIBOURGEOISES

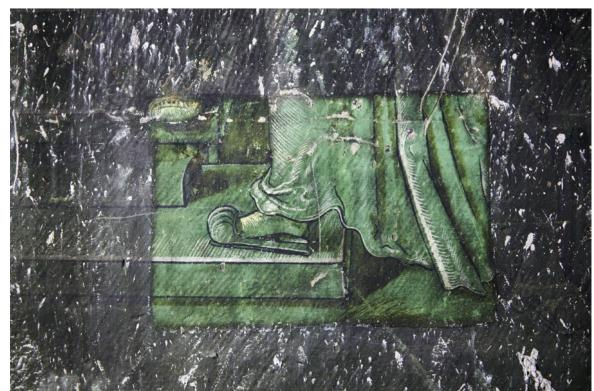
Aloys Lauper & Fabien Python (dir.), *L'Hôtel cantonal de Fribourg (1522-2022)*, Fribourg, Service des biens culturels, 2022, 352 p.

2022 est une année faste pour l'Hôtel de Ville cher aux Fribourgeois. Les travaux de rénovation entrepris au début de l'année 2020 se sont achevés, permettant aux parlementaires de siéger dans un bâtiment réaménagé de fond en comble. C'est aussi l'année du 500^e anniversaire de son inauguration. Une publication du Service des biens culturels jette un regard nouveau sur ce lieu de mémoire et d'histoire. Le plus prestigieux édifice public fribourgeois reste pourtant largement méconnu : sa silhouette est familière aux habitants mais peu en ont franchi les portes.

Le mardi 30 septembre 1522, après une grand-messe en l'honneur du Saint-Esprit en l'église Saint-Nicolas, les Conseillers siègent pour la première fois dans leur nouvel Hôtel de Ville, entrepris vingt ans auparavant. L'ancien Rathaus situé au chevet de Saint-Nicolas était devenu trop étroit, et l'ombre de la tour voisine – achevée en 1490 – sans doute un peu oppressante aussi. L'ancien site où s'élevait naguère le château des Zaehringen était en tout cas une place à prendre pour les bourgeois de la cité.

Fermement campé sur son éperon rocheux au cœur de la ville historique, l'Hôtel de Ville défie donc les siècles depuis 1522. Il aura été le théâtre de la plupart des péripéties fondatrices de l'histoire politique fribourgeoise, avec le point culminant de la «Journée des bâtons» (2 décembre 1830) qui abolit le patriciat. Les manifestations publiques ont longtemps convergé vers cette place centrale de la cité, que ce soit pour honorer ou défier les pouvoirs constitués. Si le premier étage est demeuré le lieu du politique et de la justice, les autres niveaux ont connu bien d'autres fonctions à travers les siècles : halle aux grains, locaux d'archives, arsenal ou caserne pour les gendarmes. Des prisons sont même attestées dans les sous-sols au plus fort de la chasse aux sorcières et aux sorciers.

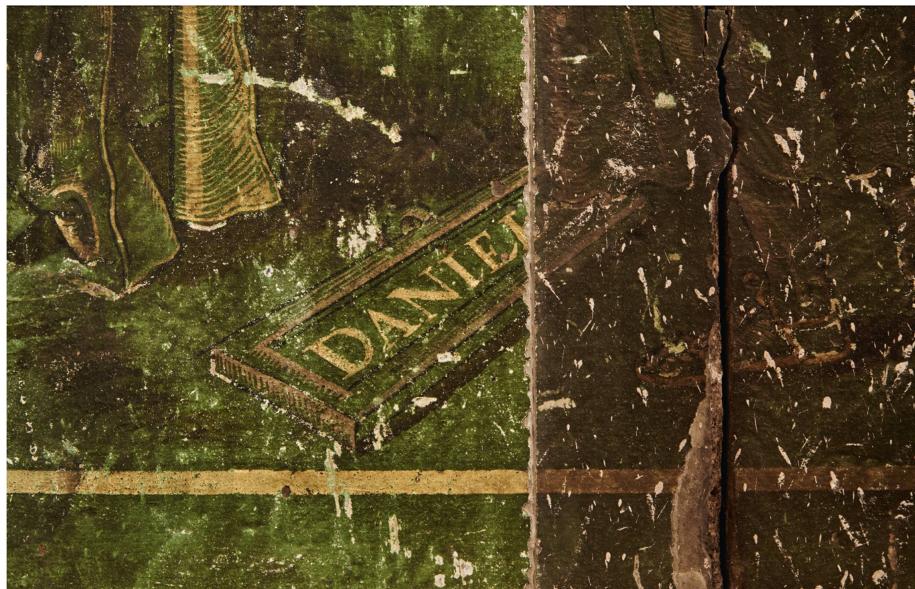
Peinture de la salle du Petit Conseil, premier essai de nettoyage.
© Alain Kilar - SBC.



40 AUTEURS POUR UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

En 500 ans, bien de l'eau a coulé sous les différents ponts de la ville. Les 40 auteurs réunis par le Service des biens culturels n'étaient donc pas de trop pour tenter de retracer une histoire mouvementée. Issus d'horizons divers (historiens, historiens d'art, archéologues, architectes, ingénieurs, restaurateurs, mais aussi artisans et artistes) les spécialistes éclairent chacun à leur manière différents aspects de ce bâtiment somme toute assez peu connu. L'ouvrage se divise en trois parties qui constituent également trois approches. La première suit l'histoire matérielle de la construction, du début du XVI^e siècle à nos jours. Une partie thématique présente ensuite diverses facettes de l'Hôtel cantonal à travers des objets, des fonctions ou des représentations emblématiques qui ont jalonné ses 500 ans d'existence. En filigrane, l'histoire de l'édifice renouvelle aussi celle des élites qui y siégeaient. Enfin, la dernière partie met en lumière les réalisations actuelles et les enjeux de cette rénovation globale, en laissant la parole aux députés, architectes, ingénieurs, restaurateurs et artistes.

Le nettoyage révèle le nom du prophète Daniel
© Alain Kilar – SBC.



La rénovation globale de 2020-2022 est la première qu'aura connu l'Hôtel de Ville dans toute son histoire. Elle fut l'occasion de multiples découvertes, des fragments d'époques variées remontant à la surface. Les analyses des ingénieurs ont permis de mieux comprendre la statique si

particulière du bâtiment. Les observations des archéologues et le dépouillement minutieux des archives ont corrigé certaines idées reçues. L'hypothèse lancée par Pierre de Zurich voilà un siècle (1924) a pu être confirmée : c'est bien une halle aux grains qui avait été d'abord entreprise (1502-1506) avant qu'on ne change de plan et d'architecte pour bâtir un hôtel de ville (1506-1522).

Les découvertes les plus minimes peuvent aussi renseigner sur l'histoire quotidienne. Le démontage de l'estrade avec ses crachoirs de sénateurs dans la salle du Petit Conseil (1775) a permis d'exhumer une quantité impressionnante de tabac sous toutes ses formes, mêlés à de petits billets, notes d'avocats ou de magistrats, cartes à jouer, clés, boutons et becs de plumes tombés entre deux planches. Certains peu après le réaménagement puisqu'on y trouve un fragment de journal relatant les «événements» de l'Indépendance des États-Unis (1776).

UN DÉCOR MIRACULEUSEMENT PRÉSERVÉ

Mais la plus impressionnante des découvertes est la mise au jour du décor peint en grisaille verte (1531) de la salle du Petit Conseil (ancienne salle du Tribunal), miraculeusement préservé derrière les lambris posés à la fin du XVIII^e siècle. Le récit biblique de Suzanne et Daniel ne met pas l'accent sur la séduction, mais sur le jugement et la punition du faux témoignage, une histoire toujours d'actualité. Et il est à la fois triste et ironique de penser que la fameuse Catillon (Catherine Repond) fut condamnée à mort pour sorcellerie 200 ans exactement après la réalisation de cette peinture. Pas d'intervention de Daniel pour Catillon, qui fut brûlée le 15 septembre 1731.

De grand format et richement illustrée, avec un dépliant de la peinture murale, la publication éditée par Aloys Lauper et Fabien Python est disponible en français ou en allemand. Elle est en vente dans les principales librairies du canton et peut aussi être commandée auprès du Service des biens culturels à l'adresse suivante : <https://www.fr.ch/culture-et-tourisme/patrimoine/lhotel-cantonal-de-fribourg-1522-2022>.

Aloys Lauper & Fabien Python